



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 09 JUIN 2023

L'an deux mil vingt-trois, le neuf juin à vingt heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-sur-Ecole, légalement convoqué, s'est réuni, en séance extraordinaire, salle du conseil, sous la présidence de M. Jean HELIE, Maire

Etaients présents : Jean HELIE (pouvoir de Françoise HARDY), Jean-Paul CULINAS (pouvoir de Sylvain NOYAU), Josefa BERNEVAL (pouvoir de Pascal DUBOIS), Jean-Christophe BERNON, Patrick GRUEL, Ludivine BILLARD (pouvoir de Claire LELEU) et Alban LAMBERT formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés : Pascal DUBOIS (pouvoir donné à Josefa BERNEVAL), Claire LELEU (pouvoir donné à Ludivine BILLARD), Sylvain NOYAU (pouvoir donné à Jean-Paul CULINAS) et Françoise HARDY (pouvoir donné à Jean HELIE)

Josefa BERNEVAL est nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du dernier compte-rendu
- Désignation des délégués pour les élections sénatoriales
- Approbation du Programme Local de l'Habitat du Pays de Fontainebleau
- Affaires diverses

Approbation du dernier compte-rendu

Le procès-verbal du conseil municipal du 16 mai 2023 est adopté à l'unanimité

Désignation des délégués pour les élections sénatoriales

M. le Maire invite les élus à procéder à l'élection à bulletin secret d'un délégué titulaire et trois délégués suppléants en vue de participer à l'élection des sénateurs en septembre prochain.

Sont déclarés élus à l'unanimité des membres présents et représentés :

Délégué titulaire : Jean HELIE

Délégués suppléants : Patrick GRUEL, Sylvain NOYAU et Ludivine BILLARD

Approbation du Projet de Programme Local de l'Habitat du pays de Fontainebleau

M. le Maire présente le Plan Local de l'Habitat du pays de Fontainebleau qui reprend les besoins et les spécificités des différentes communes constituant l'agglomération.

5 grandes orientations sont retenues :

- Encadrer le développement urbain tout en préservant le cadre de vie remarquable du territoire
- Accompagner le parcours résidentiel des ménages
- Améliorer et requalifier le parc de logements
- Apporter une offre adaptée aux différents publics spécifiques
- Piloter et animer la stratégie de la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau en matière d'habitat.

Le conseil municipal émet un avis favorable au projet de Programme local de l'Habitat du pays de Fontainebleau.

Affaires diverses

- Rappel des prochaines dates de réunion pour mise en place de l'organisation de la fête des écoles et du village.
- Précision sur la date possible de départ en retraite de la secrétaire de mairie (d'ici 1 an)

La séance est levée à 21 h.

Le secrétaire de séance

Le Maire